



Comité syndical du 30 juin 2026

L'an deux mil vingt-six, le 30 juin, le Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Assainissement de la Vallée de l'Ozon, dûment convoqué le 11 juin 2026, s'est réuni à 09h00 à la salle des Ecureuils de Simandres, sous la présidence de M. BOULUD Michel, Président.

Nombre de délégués : 20

- Présent(e)s : 14
- Pouvoirs : 3
- Excusé(e)s : 8
- Absent(e)s non excusé(e)s : 0
- Autres membres présent(e)s : 1

Présent(e)s : AYMARD Jean-François, BONNEFOY Mireille, BOST Blandine, BOULUD Michel, CHARRETON Fabien, CONSTANTIN Patrice, CROIZIER Laurence, DESCHANEL Thierry, DESCOLLONGES Alexandre, GAMET Christian, JULLIEN Bernard, MORINON Lilian, NUGUES Marc, PANSIOT Nathalie, SAUZE Jean-Luc

Pouvoirs : CROIZIER Laurence (nom pouvoir : MORINON Lilian), GUIGUET Julien (nom pouvoir : BOULUD Michel), HUMBERT Claude (nom pouvoir : JULLIEN Bernard)

Excusé(e)s : CROIZIER Laurence, DELEU Arnaud, GAILLARDIN Alexis, GUIGUET Julien, HUMBERT Claude, IBANEZ Raphael, REVEYRAND Michel, VARIGNY Nicolas

Absent non excusé :

Autres membres présent(e)s : LAVERLOCHERE Patrice

**Délibération
N° 2026-025**

Objet : Approbation des CFU

Vu les instructions budgétaires et comptables M49 et M57,

Vu l'avis favorable du Bureau Syndical du 10 juin 2026,

Vu les délibérations n°2026-011 et n°2026-012 du 10 mars 2026 portant affectation des résultats et vote des budgets,

Conformément à l'article L. 2121-14 du code général des collectivités territoriales, dans les séances où le compte administratif ou le CFU du président est débattu, le comité syndical élit son président. En conséquence, M. le président s'étant retiré, sous la présidence de M. JULLIEN ;

Le budget général de l'exercice 2025 pour lequel le compte financier unique vous est soumis par M. JULLIEN, s'est exécuté du 01/01/2025 au 31/12/2025 pour les opérations de la section d'investissement et les opérations de la section de fonctionnement.

De ce document comptable se dégagent les résultats suivants :

Budget Complémentaire :

SYNDICAT MIXTE AMENAGEMENT ASSAINISSEMENT VALLEE OZON - COMPLEMENTAIRE GEMAPI - CFU - 2025

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE	B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	294 743,89	502 907,06	797 650,95
	Recettes réalisées (1)	B	294 941,69	541 261,49	836 203,18
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	549 615,67	777 660,62	1 327 276,29
	Dépenses réalisées (1)	E	132 241,42	292 324,43	424 565,85
	Restes à réaliser	F	62 185,20	0,00	62 185,20
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	162 700,27	248 937,06	411 637,33
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	254 871,78	274 753,56	529 625,34
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	417 572,05	523 690,62	941 262,67
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	-62 185,20	0,00	-62 185,20
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	355 386,85	523 690,62	879 077,47

Budget Gémapi :

SYNDICAT MIXTE AMENAGEMENT ASSAINISSEMENT VALLEE OZON - GEMAPI - CFU - 2025

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE	B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	1 130 510,20	718 528,92	1 849 039,12
	Recettes réalisées (1)	B	225 818,45	695 616,90	921 435,35
	Restes à réaliser	C	60 401,56	0,00	60 401,56
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	1 176 203,36	1 325 496,92	2 501 700,28
	Dépenses réalisées (1)	E	206 240,32	317 712,18	523 952,50
	Restes à réaliser	F	118 744,21	0,00	118 744,21
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	19 578,13	377 904,72	397 482,85
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	45 693,16	248 816,76	294 509,92
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	65 271,29	626 721,48	691 992,77
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	-58 342,65	0,00	-58 342,65
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	6 928,64	626 721,48	633 650,12

Budget Assainissement :

SYNDICAT MIXTE AMENAGEMENT ASSAINISSEMENT VALLEE OZON - BUDGET ASSAINISSEMENT - CFU - 2025

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
PRESENTATION GÉNÉRALES DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE	A

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Exploitation	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	647 523,96	843 051,55	1 490 575,51
	Recettes réalisées (1)	B	385 022,96	934 506,33	1 319 529,29
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	967 074,01	1 599 119,83	2 566 193,84
	Dépenses réalisées (1)	E	458 182,71	935 660,51	1 393 843,22
	Restes à réaliser	F	122 260,47	0,00	122 260,47
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	-73 159,75	-1 154,18	-74 313,93
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	319 550,05	580 213,12	899 763,17
Solde (investissement) ou résultat de clôture (exploitation)	Excédent /déficit	G + H	246 390,30	579 058,94	825 449,24
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	-122 260,47	0,00	-122 260,47
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	124 129,83	579 058,94	703 188,77

Budget Spanc :

SYNDICAT MIXTE AMENAGEMENT ASSAINISSEMENT VALLEE OZON - SPANC - CFU - 2025

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES					I
PRÉSENTATION GÉNÉRALES DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE					A
Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Exploitation	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	200,00	19 000,00	19 200,00
	Recettes réalisées (1)	B	0,00	6 344,50	6 344,50
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	606,00	46 404,51	47 010,51
	Dépenses réalisées (1)	E	0,50	11 087,15	11 087,65
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	-0,50	-4 742,65	-4 743,15
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	406,00	27 404,51	27 810,51
Solde (investissement) ou résultat de clôture (exploitation)	Excédent /déficit	G + H	405,50	22 661,86	23 067,36
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	405,50	22 661,86	23 067,36

Ces résultats sont repris au budget de l'exercice 2026.

Après s'être fait présenter le budget et les décisions modificatives de l'exercice considéré, M. le président étant sorti au moment du vote, le comité syndical délibère sur le compte financier unique du président de l'exercice 2025 :

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à la majorité absolue,

Nombre de délégués titulaires	20	Voix pour	17
Nombre de délégués présents (dont suppléants)	14	Voix contre	0
Pouvoirs	3	Abstention	0
Absents excusés	8		
Absents non excusés			

- **DONNE** acte de la présentation faite des comptes financier unique lesquels peuvent se résumer comme indiqué ci-dessus ;

- **CONSTATE**, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

- **RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser ;

- **APPROUVE** les CFU des 4 budgets.

Pour extrait conforme au registre,

Michel BOULUD
Président

